

LE PROJET URBAIN

EN PRÉLAZ
Projet urbain et plan d'affectation

Vue du site actuel

Projet urbain

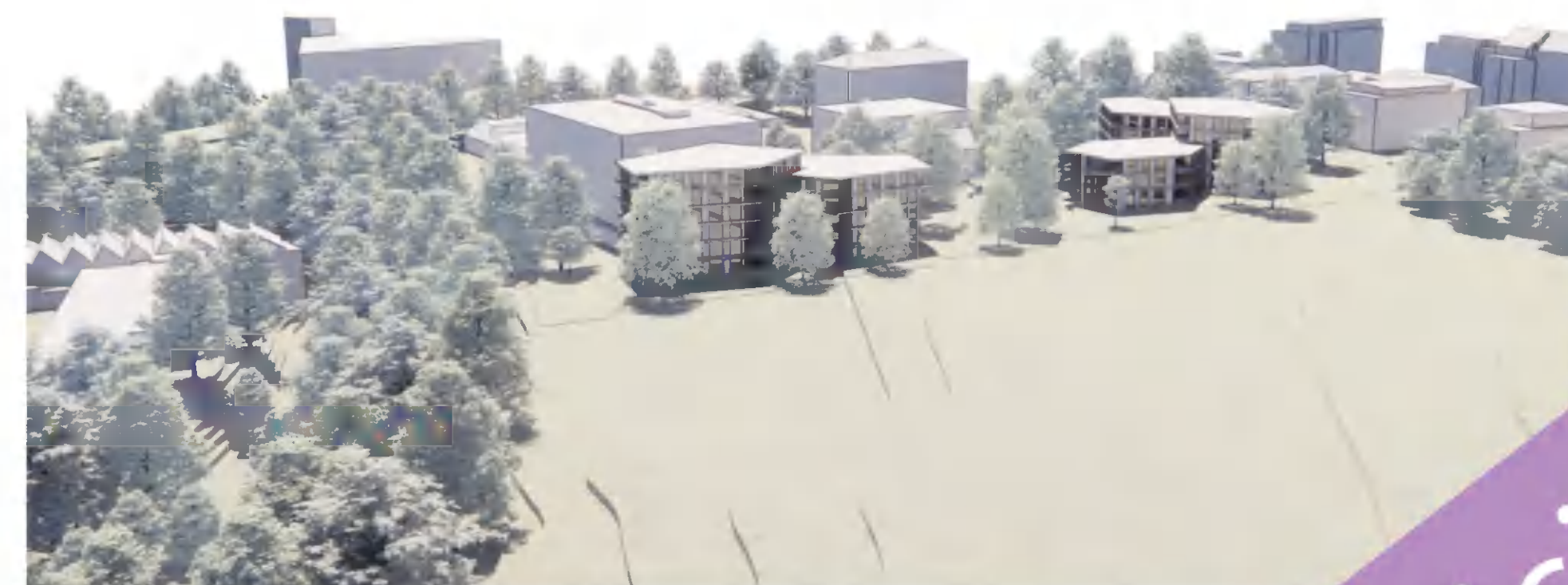


- SURFACES MINÉRALES**
- Concassé naturel perméable (cheminements existants)
 - Enrobé
 - Rovêtement minéral dur (ex: béton grenailé, dallage)
 - Grillo-gazon carrossable (livraisons/déménagements)
 - Gravier gazon (voies pompiers)
 - Copaux
- Flux interquartiers :**
- Pavés - voie cyclable
 - Pavés à joints enherbés - voie piétons
- VEGETATION**
- Prairie basse
 - Prairie fleurie haute
 - Sous-bois multistrates
 - Haie vive indigène
 - Vivaces et bulbes de pieds d'arbres
 - Potagers
 - Toitures végétalisées
 - Arbres existants
 - Arbres projet, tiges et câbles
 - Mouvements de terre
- EQUIPEMENTS**
- Clôture basse
 - Bancs
 - Chaises longues
 - Tables pique-nique
 - Torrassos
 - Joux
 - Agrès fitness
 - Arceaux vélos - places courte durée x 42
 - Arceaux vélos - places vélo-cargo x 4
- Limites :**
- Limite 10m lisière
 - Zone forêt
 - Limite parcelle
- Périmètre parc paysager - 6'000 m2**

- Le projet prévoit...
- deux bâtiments avec 80% de logements (dont 25% d'utilité publique) et d'équipements publics et parascolaires
 - un parc public de 5'000 m²
 - la conservation de la maison en faveur du quartier



Vue des volumes depuis le Sud-Est



Vue des volumes depuis le Nord

ESPACES PUBLICS ET VÉGÉTALISATION



EN PRÉLAZ
Projet urbain et plan d'affectation

Le projet prévoit un parc public sur une surface de 6'000 m², avec une arborisation généreuse. La parcelle sera délimitée par une frange arborée au nord, et connectera la trame végétale entre la vallée de l'Asse et l'allée de Tilleuls conservée le long du chemin de Prélaz. Le parc comprendra une place de jeux et un espace de rencontre.



Vous nous avez dit...

En général:

- ✓ Concevoir des espaces publics bien intégrés entre eux avec ceux existant déjà à proximité (notamment à En Prélaz avec les aménagements sportifs), mais en délimitant bien certaines transitions (notamment avec l'espace scolaire).
- ✓ Concevoir les espaces publics avec des matériaux durables, recyclés et/ou naturels.
- ✓ Développer des espaces flexibles pouvant accueillir des usages différents.
- ✓ Favoriser l'accès à l'eau dans l'espace public pour la boisson (humains et animaux), le rafraîchissement et les loisirs.
- ✓ Favoriser les rencontres intergénérationnelles et la mixité sociale par des installations urbaines favorisant le partage (bancs, chaises...) et des aménagements ludiques pour tous les âges.

- ❓ Intégrer des espaces couverts (pluies et ombrage lors de fortes chaleurs).
 - ↳ La surface disponible pour accueillir des couverts dans le parc public est relativement limitée compte tenu de la présence de nombreux arbres dans le site. Ceux-ci offrent des ombrages lors de fortes chaleurs. Par conséquent, des espaces couverts ne seraient a priori pas envisagés.
- ❓ Proposer un parcours ludique pour les enfants à l'échelle des trois secteurs, en tenant compte de l'ombre, de l'accès à l'eau (de boisson et ludique) et des possibilités de jeux.
 - ↳ Un parcours ludique pour les enfants à l'échelle des trois secteurs est à ce stade précoce, compte tenu des 3 planifications différentes tant dans leur nature que dans leur temporalité. Ce souhait est néanmoins intégré dans le cadre de En Prélaz.
- ✓ Préserver et développer la trame et la couverture végétale existante, avec ses qualités paysagères, de soutien à la biodiversité et de lutte contre les îlots de chaleur.

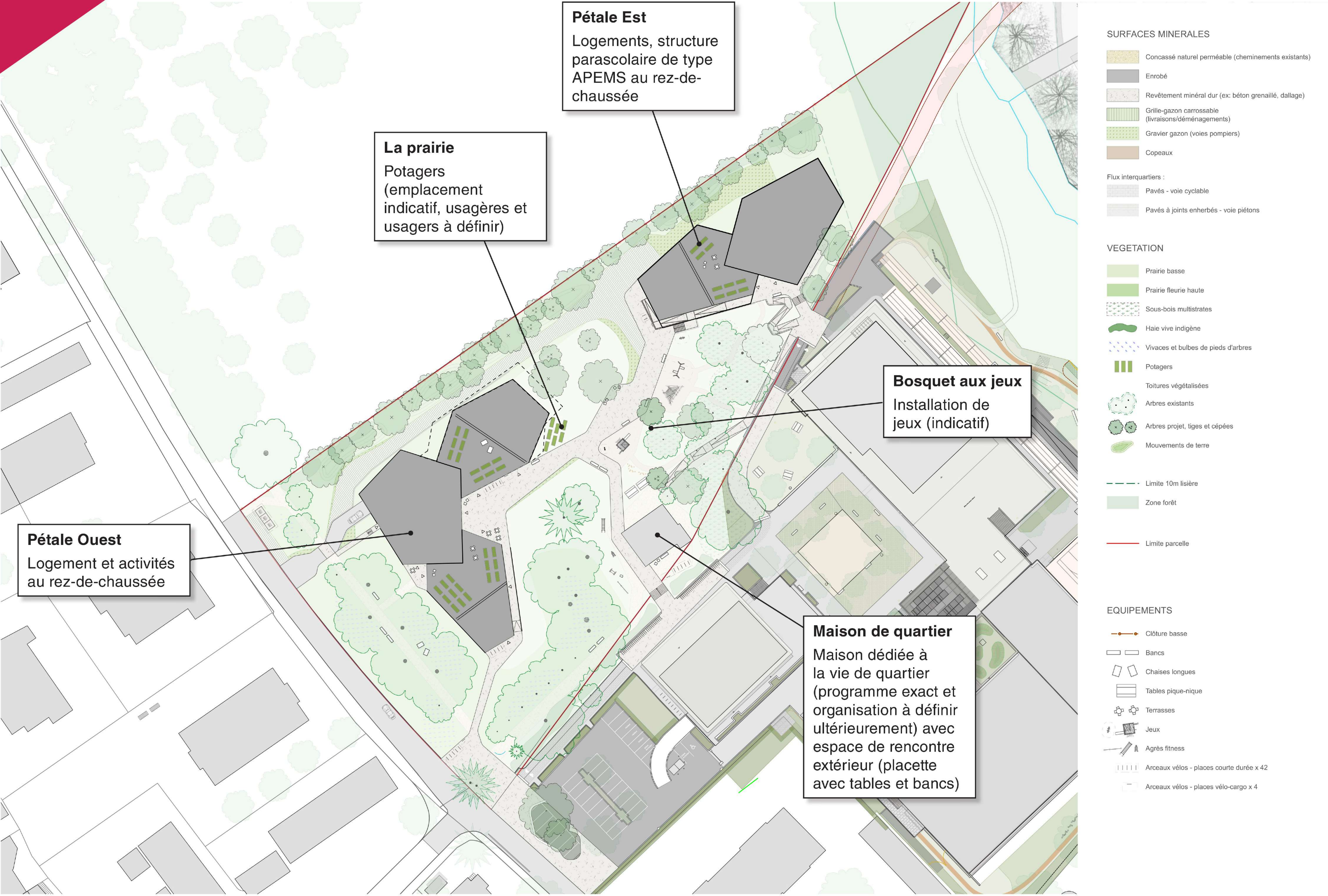
Pour En Prélaz:

- ✓ Créer un jardin en lien avec la forêt avoisinante en favorisant le recours au bois dans l'aménagement des espaces publics.
- ✓ Créer une place de jeux pour les tou-te-s petit-e-s avec des installations adéquates selon les âges.
- ✓ Garantir des nuisances sonores limitées dans la conception des aménagements.
- ✓ Garantir la visibilité et l'ouverture du futur parc et son lien avec quartiers environnants, pour assurer qu'il soit perçu comme un espace public.
- ✓ Préserver et restaurer l'allée d'arbres du Chemin de Prélaz.
- ✓ Prévoir des espaces inclusifs notamment en valorisant la place des femmes et des filles dans les espaces publics.
- ✓ Proposer un ombrage généreux par l'arborisation dans le parc pour garantir une utilisation toute l'année.

- ✓ Proposer des potagers et jardins communautaires, en sollicitant les acteur-ric-e-s concerné-e-s pour définir leur public-cible.
- ✓ Intégré ou en voie de l'être
- ❓ Intégré en partie / à clarifier
- ✗ Pas intégré



Les deux lots du nouveau quartier seront dédiés à 80% au logement, dont 25% de logement d'utilité publique, et à 20% aux équipements publics et aux activités parascolaires (type APEMS). La maison existante sera conservée et sera dédiée à la vie de quartier, avec un espace de rencontre extérieur, équipé de tables et de bancs.



Vous nous avez dit...

En général:

- ✓ Chercher une complémentarité avec le centre-ville et les quartiers voisins au Nord.
- ✓ Favoriser les rencontres intergénérationnelles et la mixité sociale par des installations urbaines favorisant le partage (bancs, chaises...) et des aménagements ludiques pour tous les âges.
- ✓ Intégrer les besoins des senior-e-s dans les espaces publics (lieux de rencontre, promenades, bancs).
- ⚠ Veiller à proposer des lieux de rencontre et de restauration par une programmation adaptée afin d'animer les rez-de-chaussée et favoriser le séjour et la rencontre.
 - ↳ À ce stade de la démarche, l'animation des rez-de-chaussée, le séjour et la rencontre sont des volontés partagées par les porteurs de projet (HRS et la Ville). La marge de manœuvre est néanmoins incertaine pour la Ville de Nyon dans la mesure où elle n'a pas de maîtrise foncière et que la programmation économique des activités se fera dans une étape ultérieure.

Pour En Prélaz:

- ✓ Créer un espace de rencontre extérieur avec des tables de pic-nic ombragées à l'arrivée de la passerelle.
- ✓ Créer un espace public central favorisant les rencontres pour le quartier à En Prélaz.
- ✓ Identifier les besoins relatifs à l'offre commerciale et de restauration.
- ⚠ Conserver et reconvertir la maison pour la transformer en lieu de vie pour les activités parascolaires.
 - ↳ A ce stade de la démarche, les porteurs de projet (HRS et la Ville) souhaitent conserver et reconvertir la maison pour la transformer en lieu de vie. Des réflexions sont en cours pour déterminer précisément la nature de ce lieu de vie et vérifier si des activités parascolaires ou indirectement liée sont possibles dans ce bâtiment.
- ⚠ Étudier la possibilité d'étendre la piste finlandaise prévue autour du site scolaire du Rocher dans le secteur d'En Prélaz.
 - ↳ Proposition intéressante qui alimentera les réflexions des étapes suivantes.

- ✓ Intégré ou en voie de l'être
- ⚠ Intégré en partie / à clarifier
- ✗ Pas intégré

MOBILITÉ ACTIVE



Le projet prévoit une parcelle piétonne
longée par une liaison de mobilité douce
débouchant de la passerelle par-dessus le vallon de
l'Asse. Les flux piétons et cyclables seront séparés autant que
possible. L'accès automobile au parking souterrain se fera depuis le chemin
de Prélaz, afin de laisser l'essentiel de la parcelle sans voitures.

EN PRÉLAZ
Projet urbain et plan d'affectation



Vous nous avez dit...

En général:

- ✓ Créer des cheminements de mobilité active sécurisés et attractifs au sein du quartier et s'assurer des continuités avec les quartiers voisins.
- ✓ Créer un cheminement de mobilité active (piétons/cyclistes) direct pour se rendre à la gare depuis En Prélaz et le Martinet, tout en assurant la sécurité, l'agréabilité et une bonne cohabitation entre piétons et cyclistes.
- ✓ Réduire les conflits d'usage par le renforcement de la sécurité des usager-ère-s.
- ⚠ Limiter la présence des voitures dans le quartier et ses espaces publics.
 - ↳ Les réflexions sont en cours sur les secteurs Gare Nord et Martinet dont les temporalités sont distinctes. En revanche, ce souhait est intégré pour le secteur En Prélaz.

Pour En Prélaz:

- ✓ Proposer des cheminements inclusifs en tenant compte de la diversité des usages et des différentes tranches d'âges.
- ✓ Réduire les conflits d'usage par le renforcement de la sécurité des usager-ère-s devant l'école.
- ✓ Intégré ou en voie de l'être
- ⚠ Intégré en partie / à clarifier
- ✗ Pas intégré